

**CALENDRIER d'INSTRUCTION des DEMANDES de RECEVABILITE V. A. E. pour les
diplômes délivrés par le Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement**

Les demandes de livret 1 peuvent être faites à tout moment à :
ASP (Agence de Services et de Paiement) Délégation Nationale V.A.E.
15 rue Léon Walras 87017 LIMOGES CEDEX 1
N° AZUR : 0 810 017 710

Les dates indiquées ci-dessous sont celles du calendrier actuellement établi entre la D.R.J.S.C.S. et l'A.S.P.
Ce calendrier sera tenu à jour au fur et à mesure que de nouvelles dates nous parviendront.

<u>FILIERES</u>	<u>DATE LIMITE de DEPOT du LIVRET 2</u>	<u>PREVISION DE JURY</u>
Educateur de Jeunes Enfants	24 septembre /2010 7 octobre 2011	10 février 2011 Février 2012
Assistant de Service Social	24 septembre 2010 19 août 2011	26 novembre 2010 20-21 octobre 2011
Assistant Familial	15 octobre 2010 7 février 2012	3 et 4 février 2011 11-15 juin 2012
Auxiliaire de Vie Sociale	15 novembre 2010 15 mars 2011 10 novembre 2011	14 au 23 mars 2011 12 au 20 septembre 2011 13 au 28 mars 2012
Aide Médico Psychologique	16 août 2011 20 juillet 2012	5 au 8 décembre 2011 3 au 5 décembre 2012
Aide soignant	29 janvier 2011 30 décembre 2011	21-23 novembre 2011 3-5 avril 2012
Médiateur Familial	11 mars 2011 4 mai 2012	16 juin 2011 11 octobre 2012
Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale	16 août 2011 21 septembre 2012	29 novembre 2011 22 novembre 2012
D.E. ingénierie sociale	02 septembre 2011 21 septembre 2012	1er décembre 2011 29 novembre 2012
Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale	14 février 2011 10 novembre 2011	26 mai 2011 13 mars 2012

Pour les diplômes relevant de la responsabilité du Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (diplômes d'Educateur spécialisé, d'Educateur Technique spécialisé, de Moniteur éducateur notamment) les demandes et dépôt de livrets 1 et 2 restent à formuler auprès des services du Rectorat.

Pour Le C.A.F.D.E.S., ces démarches sont à faire auprès de l'E.H.S.P. à RENNES